



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Direction des Affaires Culturelles

Affaire suivie par :

David OBRINGER - Directeur

Tél. : 03.21.74.87.09

Mail : david.obringer@mairie-heninbeaumont.fr

Hénin-Beaumont, le

Objet : Mise en concurrence d'organiseurs de spectacles – spectacle pour enfants du 21 décembre 2022

Madame, Monsieur,

La commune d'Hénin-Beaumont organise chaque année, **un spectacle à destination du jeune public à la période des fêtes de Noël**. Pour son événement du **21 décembre 2022**, la commune souhaite organiser un spectacle musical sur scène à l'Espace François MITTERRAND, salle WILQUIN, à partir de 17 h 00. Ce spectacle devra s'adresser à un jeune public, avec présence sur scène ou dans la salle de personnages (style « mascottes ») et / ou de comédiens costumés. La proposition devra comporter un volet technique (son et lumière) compatible avec une salle pouvant accueillir plus de 1000 personnes. Le tarif de la prestation inclura l'aspect technique et la représentation elle-même ainsi que le transport et les repas des personnels (troupe et techniciens).

Dans un souci d'égalité de traitement des candidats, la commune d'Hénin-Beaumont a créé un dossier de candidature sur le fondement de l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public.

Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- **50% sur la prestation artistique**
- **25% sur la qualité des matériels proposés pour l'aspect technique (son et lumière)**
- **25% sur le montant de la prestation**

Dans ce dossier de candidature, il vous est demandé de renseigner la liste des titres joués et les références de votre troupe (lieux et dates des prestations antérieures).

Votre candidature sera étudiée à partir :

1. de l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives ou liens vidéos présentant vos prestations.

.../...



Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle, ou d'un courrier (ou courrier électronique) de refus le cas échéant.

Vous veillerez bien à retourner le dossier de candidature complet par courrier ou par mail avant le **mardi 31 mai 2022 à 14 h 00**, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
BP 90109
62252 HENIN BEAUMONT cedex
Mail : david.obringer@mairie-heninbeaumont.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steeve BRIOIS



Maire d'Hénin-Beaumont
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais